

## LETTRE OUVERTE A MADAME MARISOL TOURAINE MINISTRE DE LA SANTE

Madame la Ministre,

Nous, élu(e)s des villes de Bagnolet, Montreuil, Noisy le sec, Romainville, Rosny, faisons nôtre l'esprit du vœu adopté par les élus du Conseil Général concernant la situation des hôpitaux de Seine Saint Denis et notamment celle de l'hôpital intercommunal André Grégoire véritable structure de soins indispensable à nos populations.

« Notre département est victime d'une désertification en matière de soins. Le nombre de médecins généralistes, mais aussi de spécialistes est très nettement insuffisant, le nombreux centre de santé ont fermé ou sont menacés de fermeture. L'hôpital public est pour nombre de nos concitoyennes et concitoyens le seul recours possible pour disposer d'une offre de soins accessible de qualité.

Or, depuis quelques années, avec la mise en œuvre du Plan Hôpital en 2007, de la loi Hôpital, Patients, Santé, Territoires ( HPST) et de la loi relative à la tarification de l'activité, dite T2A, la casse du service public hospitalier s'accélère. Cela revêt en Seine -Saint - Denis, encore plus qu'ailleurs, des conséquences désastreuses pour les habitants.

La mise en œuvre de ces lois entraîne pour les établissements publics hospitaliers une gestion dictée par des logiques strictement financières. Les établissements sont désormais contraints, sans concertation ni évaluation des besoins et souvent contre l'avis des organisations syndicales et des associations d'usagers, d'adopter des mesures drastiques de restriction budgétaire qui se traduisent par une diminution de l'offre de soins pour les usagers. Plus grave encore un étranglement financier des hôpitaux publics est organisé par le biais du mode de tarification de l'activité dont seules profitent les structures qui produisent les actes les plus rentables

Pour survivre dans ce contexte certains hôpitaux ont été contraints de recourir à l'emprunt dont les frais financier contribuent à renforcer leurs dettes. Ainsi 43% des hôpitaux publics français sont en déficit.

Tel est le cas du Centre Hospitalier Intercommunal André Grégoire à Montreuil qui a dû recourir à plusieurs emprunts, dont certains se sont avérés toxiques pour financer des équipements afin de répondre aux besoins des 400 000 habitants de sa zone de couverture (création d'un nouveau plateau technique et d'un pôle mère enfant). Des services pourtant indispensables à la population ont ainsi été supprimés comme les urgences chirurgicales de nuit avec la permanence des soins, en février 2012.

**Avec les élus du Conseil Général nous refusons cette dégradation continue de l'hôpital public.**

La santé est un droit constitutionnel et les infrastructures doivent répondre aux besoins de la population

**Avec eux nous vous demandons :**

- Que puisse être réellement mis en œuvre l'accès pour tous à une offre de santé de proximité et de qualité par le service public hospitalier et réclamons que l'hôpital puisse convenablement assurer sa mission de service public au bénéfice de toutes nos populations.
- .Que l'hôpital soit en capacité d'assurer la continuité du service public et qu'aucun poste ne soit donc supprimé, que tous les postes vacants puissent être pourvus.
- Que la direction des hôpitaux soit démocratisée et libérée des seules contraintes budgétaires.
- Que soient abrogées les lois HPST et T2A pour la restauration d'un réel service public de santé et de moyens financiers pérennes de l'hôpital
- **Que soit considérée comme une priorité la lutte contre la désertification médicale de notre territoire**